

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE
MRC DE MÉKINAC**

**SÉANCE ORDINAIRE
4 AOÛT 2008 À 20H00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes des séances ordinaire, ajournée et extraordinaires tenues le 7 juillet 2008, où tous les membres du conseil étaient présents
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 28 juillet 2008
- 5 - Approbation des comptes
- 6 - Lecture et dépôt de la correspondance aux archives
- 7 - Remerciements à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour la subvention accordée au projet Desjardins Jeunes au travail
- 8 - Remerciements à Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac pour le Projet Desjardins Jeunes au travail
- 9 - Félicitations aux pompiers de St-Adelphe pour la position obtenue lors du Festival des pompiers de Mékinac
- 10 - Attribution du contrat de collecte et de transport des matières résiduelles
- 11 - Achat de 25 calendriers historiques sur les Fêtes en Mauricie
- 12 - Appui financier et prêt gratuit de la salle municipale pour un dîner dans le cadre du tournoi de balle familial
- 13 - Mandat à monsieur Yves Gaillardetz de la Firme Urbanex pour une rencontre de la municipalité avec la CPTAQ, l'U.P.A. et la M.R.C. de Mékinac, relativement au dossier d'utilisation autre qu'agricole de certains terrains situés en bordure de la Batiscan
- 14 - VARIA
 - A) Fleurs (discussion),
 - B) Vitre et prise de courant à remplacer à la bâtisse du terrain de balle
- 15 - Période de questions
- 16 - Levée de l'assemblée

Gisèle Thiffault, Secrétaire-trésorière-adjointe

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHE**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le quatrième jour d'août de l'an 2008, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents madame la conseillère Anne Bannister, messieurs les conseillers Claude Thiffault, Philippe Dufresne, Michel Denis, Jean-Guy Rodrigue et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Quatre (4) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h02.

MINUTE DE SILENCE :

Une minute de silence a été observée en hommage à monsieur Omer Gauthier qui a été conseiller municipal de novembre 1984 à octobre 1987 et qui est décédé au début d'août 2008.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par
Monsieur le Maire. **Adopté**

Adoption des minutes des séances ordinaire, ajournée et extraordinaire tenues le 7 juillet 2008, où tous les membres du conseil étaient présents

Il est proposé par madame la conseillère Anne Bannister

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que les procès-verbaux des séances ordinaire, ajournée et extraordinaire tenues le 7 juillet 2008, soient adoptés tel que rédigés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adopté

Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 28 juillet 2008

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 juillet 2008, soit adopté tel que rédigé par la directrice générale adjointe.

Adopté

Approbation des comptes

6302 Jacques Perron	40,00
6303 Gabriel Gauthier	34,00
6304 SSQ	959,54
6305 Soc. can. postes	118,51
6306 Dicom Express	93,13
6307 Gabriel Gauthier	34,00
6308 Gabriel Gauthier	34,00
6309 Gaston Lafrenière	805,00
6310 Lyne Deshaies	166,66
6311 Gabriel Gauthier	34,00
6312 Jacques Perron	40,00
6313 Gabriel Gauthier	34,00
6314 Jacques Perron	40,00
6315 Telus	634,22
6316 Rogers	67,30
6317 Thérèse Baillargeon	117,75
6318 Julienne Gagnon	50,00
6319 Hydro-Québec	307,71
6320 Soc. can. des Postes	56,89
6321 Ass. Premiers répondants	260,00
6322 Soc. can. des Postes	118,51
6323 Canadien National	682,35
6324 COOPLUS	182,65
6325 Distribution Robert	95,58
6326 G.A. Automobiles	12,79
6327 Wolseley Canada	234,90
6328 Alterna Éco Solution	3 099,10
6329 Aubin Pelissier	3 197,75
6330 Biolab	196,91
6331 Daniel Bordeleau	192,50
6332 Boulangerie Germain	68,00
6333 Patrick Bureau	44,50
6334 Casse-croûte Relais	25,00
6335 Groupe CLR	203,18
6336 CooPlus	1 765,88
6337 Croix Bleue	1 065,27
6338 Steve Delisle	20,00
6339 Michel Denis	45,25
6340 Dave Denis	44,50
6341 Guy Douville	30,00
6342 Daniel Durocher	534,51
6343 Fabrique St-Adelphe	240,00
6344 Fournitures Bureau Mékinac	111,28
6345 Yvan Gagnon	245,62
6346 Sylvain Gagnon	124,25
6347 Groupe A & A	152,69
6348 Marcel Guimond & Fils	2 263,15
6349 MRC Mékinac	1 806,69
6350 Robert Pronovost	2 457,87
6351 Jonathan Roberge	44,50
6352 Marie Noëlle Roberge	44,50
6353 Jean-Guy Rodrigue	133,50
6354 Les Serres du Domaine	1 774,17
6355 Services Techniques	1 000,07

6356 Michel Tousignant	978,63
6357 Stéphane Vallée	44,50
6358 Garage Jean-Yves Déry	359,73
6359 Régie gestion matières résiduelles	3 358,45
6360 Salon de quilles	98,25
6361 Jacques Perron	40,00
6362 Gabriel Gauthier	34,00
6363 Steve Delisle	200,00
6364 Annulé	
6365 Hydro-Québec	4 270,39
Paul Labranche (août 2008)	640,67
Claude Thiffault (août 2008)	214,25
Anne Bannister (août 2008)	214,25
Philippe Dufresne (août 2008)	214,25
Michel Denis (août 2008)	214,25
Jean-Guy Rodrigue (août 2008)	214,25
Louis-Marc Trudel (août 2008)	214,25
Gisèle Thiffault (3 juillet 2008)	612,85
Gisèle Thiffault (10 juillet 2008)	612,85
Gisèle Thiffault (17 juillet 2008)	612,85
Gisèle Thiffault (24 juillet 2008)	612,85
Gisèle Thiffault (31 juillet 2008)	612,85
Jacques Perron (17 juillet 2008)	745,38
Jacques Perron (24 juillet 2008)	661,63
Jacques Perron (31 juillet 2008)	670,00
Daniel Bacon (3 juillet 2008)	793,10
Daniel Bacon (10 juillet 2008)	838,42
Daniel Bacon (17 juillet 2008)	793,10
Daniel Bacon (24 juillet 2008)	827,09
Daniel Bacon (24 juillet 2008) vacances	1156,15
Daniel Bacon (24 juillet 2008) vacances	1156,15
Daniel Bacon (24 juillet 2008) vacances	1156,17
Tony Trépanier (3 juillet 2008)	763,42
Tony Trépanier (10 juillet 2008)	763,42
Tony Trépanier (17 juillet 2008)	763,42
Tony Trépanier (17 juillet 2008) vacances	795,05
Tony Trépanier (17 juillet 2008) vacances	795,06
Nathalie Sauvageau (juillet 2008)	170,00
Martin Douville (10 juillet 2008)	380,63
Martin Douville (17 juillet 2008)	258,13
Martin Douville (24 juillet 2008)	253,75
Martin Douville (31 juillet 2008)	262,50
Chloée Thiffault (10 juillet 2008)	391,56
Chloée Thiffault (17 juillet 2008)	345,63
Chloée Thiffault (24 juillet 2008)	240,63
Chloée Thiffault (31 juillet 2008)	330,31
Véronique Rousseau (10 juillet 2008)	255,00
Véronique Rousseau (17 juillet 2008)	255,00
Véronique Rousseau (24 juillet 2008)	255,00
Véronique Rousseau (31 juillet 2008)	255,00

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue
Et résolu :

Que le directeur général monsieur Daniel Bacon soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Gisèle Thiffault, secrétaire-trésorière-adjointe, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de juillet 2008 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Min. Aff. Mun.: Campagne 2008 sur la sécurité des piscines résidentielles
RGMRM: La régie met fin à ses activités de collecte et transport des vidanges (compétence 1)
MRC Mékinac: Chèque de 4 682 \$ (RGMRM), redistribution de la compétence 2 (recyclage)
Excavations RMG: Non participation à l'appel d'offres pour la collecte et le transport des vidanges
MRC Mékinac: Protocole de financement au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet 11 (étude portant sur le potentiel piscicole de la Batiscan aide financière de 5 000 \$)
Soc. financement infra. locales: Paiement de 32 754 \$ à la municipalité SOFIL taxe d'accise)
MRC Mékinac: Résolution d'appui émise par le Comité consultatif agricole pour accorder une dérogation mineure à l'établissement de la nouvelle ferme d'élevage de dindes au rang Price, qui exempte l'obligation d'avoir une zone tampon brise-odeurs
Forum citoyen mauricien: Dévoilement des éléments de la programmation du forum citoyen mauricien qui se tiendra les 23, 24 et 25 octobre 2008
MRC Mékinac: Projet d'étude sur la mise en place d'une piste de ski de fond (Volet 11) n'a pas été retenu
CSST: Paiement d'un crédit au compte de la municipalité au montant de 85,64 \$
Banque techniciens ambulanciers: Remboursement de 1 parka chèque de 339,79 \$
MRC Mékinac: Acceptation du projet parc-école (pacte rural) subvention de 5 000\$
Appartenance Mauricie: Vente d'un calendrier historique sur les Fêtes en Mauricie
Newalta: Soumission pour des travaux de déshydratation des boues des bassins d'assainissement des eaux
Ass. 1ers répondants médicaux Qc: Congrès 2008 le 13 septembre à Drummondville
Min. Aff. Mun.: Campagne 2008 de sensibilisation sur la sécurité des piscines résidentielles
Min. Aff. Mun.: Avis d'un dépôt au compte de la municipalité au montant de 385 \$ (compensation tenant lieu de taxes École Primadel)
Michel Tousignant, Guylaine Cossette: Mise en demeure de réparer des prétendus dommages causés à leur propriété suite aux pluies du 30 juin 2008
Min. Aff. Mun.: Avis d'un dépôt au compte de la municipalité au montant de 3 798 \$ (péréquation)
Service Cité propre: Soumission contrat vidanges
Services Matrec: Soumission contrat vidanges
Min. Éduc. Loisir, Sport: Tenue de la 4^e édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique le 10 octobre 2008
Min. Aff. Mun.: Adoption de la Loi sur les compétences municipales ayant trait au pouvoir des municipalités locales en matière de crédit de taxes à l'investissement et d'autre mesures d'aide
Claude Thiffault: Demande d'un don au nom de la Fabrique pour le tournoi de balle
Steve Delisle: Message de fierté à l'endroit de la brigade incendie de St-Adelphe, de Jacques Perron et de sa conjointe pour la représentation faite au festival des pompiers de Lac-aux-Sables
Min. Transports: Avis d'une subvention de 15,000 \$ pour l'aide à l'amélioration du réseau routier (Rg Sud-Est et Principale)

Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par la secrétaire-trésorière-adjointe. **Adopté**

Remerciements à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour le projet Desjardins Jeunes au travail

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe a accordé une subvention dans le cadre du Programme Desjardins Jeunes au travail, qui a permis la création d'un emploi d'été pour étudiante dans notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères remerciements à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour son importante contribution financière à la création d'un emploi d'été de journalière pour une étudiante de notre municipalité. **Adopté**

Remerciements à Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac pour le projet Desjardins Jeunes au travail

CONSIDÉRANT que Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac a supervisé le Programme Desjardins Jeunes au travail;

EN CONSÉQUENCE

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères remerciements à Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac pour le soutien technique et la supervision du Programme Desjardins Jeunes au travail. **Adopté**

Félicitations aux pompiers de St-Adelphe pour la position obtenue lors du Festival des pompiers de Mékinac

CONSIDÉRANT que les représentants du Service incendie de St-Adelphe ont fait très belle figure aux épreuves d'adresse préparées pour le Festival des pompiers de Mékinac, tenu à Lac-aux-Sables les 25, 26 et 27 juillet 2008.

CONSIDÉRANT que l'équipe des pompiers de St-Adelphe a remporté la 2^e position aux compétitions.

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe félicite le personnel du Service incendie local pour la deuxième position obtenue aux compétitions qui se sont déroulées dans le cadre de la 11^e édition du Festival des pompiers de Mékinac. **Adopté**

Attribution du contrat de collecte et de transport des matières résiduelles

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour une période d'un an ou de deux ans selon l'option retenue, débutant le 1^{er} janvier 2009, a été publié selon les exigences de l'article 935 du Code municipal;

CONSIDÉRANT que la soumission déposée par Services Cité propre a été trouvée conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde le contrat pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles à Service Cité propre de St-Tite, le plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de deux (2) an(s), soit du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2010, le tout pour la somme de 81 256,39 \$, incluant les taxes.

Que la Municipalité de St-Adelphe répartisse le montant total à payer en 24 versements égaux.

Que le maire Paul Labranche et le directeur général Daniel Bacon soient et sont autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe.

Adopté

Achat de 25 calendriers historiques sur les Fêtes en Mauricie

CONSIDÉRANT que Appartenance Mauricie, organisme à but non lucratif, publiera un calendrier historique à 2 000 exemplaires pour sa 15^e édition, qui mettra en valeur la thématique des Fêtes (événements sociaux, religieux et sportifs qui ont marqué l'histoire mauricienne et des moments de réjouissances familiales.)

CONSIDÉRANT qu'à l'achat de 25 calendriers au coût de 10 \$ chacun, Appartenance Mauricie offre un encart publicitaire à l'intérieur du calendrier à la municipalité;

CONSIDÉRANT que les profits de la vente servent à financer les projets de recherche des membres et la majeure partie est réinvestie dans le maintien d'emplois dans le domaine culturel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe défraie un montant de 250 \$ pour l'achat de 25 calendriers historiques 2009 auprès de Appartenance Mauricie.

Adopté

À 20h33, avant et durant les discussions qui ont porté sur la résolution suivante et l'adoption de celle-ci, Monsieur le conseiller Claude Thiffault se retire de la salle des délibérations et ne prend aucunement part aux discussions.

Contribution financière et prêt gratuit de la salle municipale pour un dîner dans le cadre du tournoi de balle familial

CONSIDÉRANT qu'un tournoi de balle familial au profit de la Fabrique locale se tiendra les 8, 9 et 10 août prochains à St-Adelphe, avec la tenue d'activités qui auront lieu lors de ces journées;

CONSIDÉRANT que les bénévoles responsables du projet souhaiteraient utiliser la salle municipale le 10 août 2008, pour un dîner communautaire;

CONSIDÉRANT que de plus, une marche-rallye impliquant des parents avec poussettes dans les rues du village a été prévue, pour faire connaître la relève dans notre communauté;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière et de prêt gratuit de la salle municipale pour le dîner a été faite pour mener à bien les activités prévues lors de ces journées;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne Bannister appuyé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise l'utilisation gratuite de la salle municipale pour la tenue d'un dîner le 10 août 2008 et accorde une aide financière de 240\$ pour aider à l'organisation des activités. **Adopté**

À 20h37, Monsieur le conseiller Claude Thiffault revient à l'intérieur de la salle du conseil et reprend son siège pour la suite de la séance.

Acceptation de l'offre de services de la Firme Roche-Urbanex pour une assistance à une deuxième rencontre de la municipalité avec la CPTAQ, l'U.P.A. et la M.R.C. de Mékinac, relativement au dossier d'utilisation autre qu'agricole de certains emplacements situés dans le corridor de la Batiscan, et sur la rue du Moulin

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle rencontre initiée par des représentants de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, avec les autorités de la M.R.C. de Mékinac et de la Municipalité de St-Adelphe, sera tenue le 18 août 2008:

CONSIDÉRANT que l'objet de cette rencontre portera sur une utilisation autre qu'agricole de certains emplacements situés dans le corridor de la Batiscan, et sur la rue du Moulin;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Adelphe souhaite être supportée par monsieur Yves Gaillardetz consultant de la Firme Roche-Urbanex, qui a réalisé avec elle le dossier argumentaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au-long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte l'offre de services de Roche-Urbanex N/Réf. 52371-200, qui mandate monsieur Yves Gaillardetz pour l'assister dans la négociation avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec, qui se tiendra à St-Adelphe le 18 août 2008 à 9h30.

Que les honoraires pour ce mandat s'élèvent à 1 066 \$, incluant les dépenses, mais excluant les taxes applicables.

Le tout, conformément à l'offre de services numéro 52371-200, préparée par monsieur Yves Gaillardetz, Chargé de projet de Urbanex/Roche Ltée.

Adopté

Levée de l'assemblée à 21 h 02

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Gisèle Thiffault, Sec.-trésorière.adj.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE
MRC DE MÉKINAC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
25 AOÛT 2008 À 19H30
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Acceptation d'une soumission pour des travaux de démantèlement des rideaux et ancrages dans le bassin d'assainissement des eaux et ajout de nouvelles parois en béton
- 3 - Demande au Ministère des Transports de procéder au remplacement d'un ponceau au 530 rang St-Joseph
- 4 - Avis juridique pour le dossier Ginette Lacoursière (roulotte chemin Mongrain)
- 5 - (REPORTÉ) Terrain résidentiel
- 6 - Paiement du budget supplémentaire de l'O.M.H. et du solde de l'année 2008
- 7 - Inscription du directeur général au colloque de zone 2008 de l'A.D.M.Q.
- 8 - (DISCUSSION) Demande de Marcel Guimond & Fils (eau , égout)
- 9 - Varia :
 - Voirie (Discussion)
 - Demande de Monsieur René Denis (Discussion)
 - Récupération Rang Haut-St-Émile (Discussion)
 - Remerciements à M. Jacques Guimond pour l'aide technique lors du tournoi de balle familial
 - Trappe pour tour à feu (Discussion)
- 10- Période de questions
- 11- Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE
MRC DE MÉKINAC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le vingt-cinquième jour d'août de l'an 2008, à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents madame la conseillère Anne Bannister, messieurs les conseillers Claude Thiffault, Philippe Dufresne, Michel Denis, Jean-Guy Rodrigue et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h05.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par
Monsieur le Maire. **Adopté**

Acceptation d'une soumission pour des travaux de démantèlement des rideaux et des ancrages dans le bassin d'assainissement des eaux et ajout de nouvelles parois en béton

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe doit procéder à des travaux de réfection au bassin d'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT que ces travaux consistent au démantèlement des rideaux et des ancrages existants pour les remplacer par l'érection de nouvelles parois en béton;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Adelphe a demandé des soumissions par invitation pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT que ces soumissions ont été ouvertes le 21 août dernier à 15h30 en présence de monsieur Michel Bérubé ingénieur de la Firme Pluritec, d'un soumissionnaire et de monsieur Daniel Bacon directeur général;

CONSIDÉRANT que quatre soumissions ont été déposées et qu'après analyse, par la Firme Pluritec, la firme les Consultants Mario Cossette inc. a présenté la plus basse soumission laquelle a été trouvée conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accorde à Les Consultants Mario Cossette inc. le contrat de réfection des parois du bassin d'assainissement des eaux au coût de 63 774,38 \$, taxes incluses, le tout conformément aux plans et devis préparés par la Firme Pluritec.

Que les travaux devront être réalisés au plus tard le

2008.

Adopté

Demande au Ministère des Transports de procéder au remplacement d'un ponceau au 530 rang St-Joseph à St-Adelphe

CONSIDÉRANT qu'un ponceau de 1 600 mm de diamètre sert à évacuer l'eau du Ruisseau Noir sous la route du rang St-Joseph, près du numéro civique 530;

CONSIDÉRANT qu'à plusieurs reprises, au fil des ans, ce ponceau de diamètre insuffisant a débordé et causé des bris à la propriété située en bordure de ce cours d'eau;

CONSIDÉRANT que pour corriger ce problème majeur, la municipalité de St-Adelphe a mandaté la Firme Pluritec pour faire une étude hydraulique du cours d'eau à l'endroit susmentionné;

CONSIDÉRANT la conclusion du rapport de Pluritec qui indique la nécessité du remplacement du tuyau existant par un ponceau PBA de 4 000 mm X 2 500 mm de diamètre, ce qui permettrait un écoulement à surface libre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que suite au rapport déposé par la Firme Pluritec, concernant une étude hydraulique du ponceau situé près du 530 rang St-Joseph à St-Adelphe, le conseil de la municipalité de St-Adelphe demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à ses frais, au remplacement du ponceau faisant l'objet de l'étude précitée.

Adopté

Avis juridique auprès de Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour le dossier de madame Ginette Lacoursière (roulotte chemin Mongrain)

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe demande à Me André Lemay de la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay de préparer un avis juridique pour le dossier de madame Ginette Lacoursière relativement à l'implantation d'une roulotte au Chemin Mongrain.

Adopté

Paiement du budget supplémentaire de l'O.M.H. et du solde de l'année 2008

CONSIDÉRANT que l'Office Municipal d'Habitation de St-Adelphe a procédé à la réfection de la plomberie à l'intérieur du H.P.R. qui s'avérait nécessaire;

CONSIDÉRANT les coûts supplémentaires de ces travaux qui s'élèvent à 50 000 \$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe, par sa résolution 2008-04-64, s'engageait à défrayer 10% du déficit engendré par ces travaux;

CONSIDÉRANT que les travaux sont complétés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe paie 10 % du déficit des travaux supplémentaires de plomberie effectués au H.P.R. de St-Adelphe, représentant un montant de 5 000 \$, ainsi que le solde de la quote-part de l'année 2008 qui s'élève à 2 453,50 \$, pour un montant total de 7 453,50 \$.

Que le montant de 5 000 \$ sera prélevé dans le poste budgétaire « Surplus accumulé 55 99100 000 ».

Adopté

Inscription du directeur général au colloque de la zone Mauricie de l'A.D.M.Q.

Il est proposé par madame la conseillère Anne Bannister

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise l'inscription du directeur général au colloque annuel de la zone Mauricie de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra le 19 septembre 2008 à Champlain.

Que les coûts d'inscription de 95 \$ et les frais déplacement seront défrayés par la municipalité. **Adopté**

Remerciements à M. Jacques Guimond pour l'aide technique apportée lors du tournoi de balle familial

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères remerciements à monsieur Jacques Guimond pour l'aide technique apportée à titre gracieux lors du tournoi de balle familial au profit de la Fabrique, tenu dans la municipalité les 8, 9 et 10 août 2008 (transport des estrades et des cabanes de joueurs). **Adopté**

Levée de l'assemblée à 20 h 55

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, directeur général